ACTIONNAIRES INSCRITS

Société canadienne de transfert d'actions inc.
www.canstockta.com

FORMULAIRE DE PROCURATION

AUX FINS DE NOTRE **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES** LE **3 MAI 2012**

CETTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR LA DIRECTION ET AU NOM DE CELLE-CI.

Notre assemblée générale annuelle des actionnaires (assemblée) aura lieu le jeudi 3 mai 2012 à 9 h 30 (heure de l'Est) au Centre des congrès de Québec, 900, avenue Honoré-Mercier, salle 2000, Québec (Québec).

Le recto et le verso du présent document d'information contiennent des renseignements importants qui vous aideront à remplir votre formulaire de procuration. Celui-ci est joint à ce document d'information (voir les pages 1 et 2) et peut être facilement détaché en suivant la perforation.

VOTRE VOTE EST IMPORTANT

En qualité d'actionnaire, vous avez le droit d'exercer les droits de vote attachés à vos actions à l'égard de l'élection des administrateurs, de la nomination de l'auditeur, de l'examen d'un vote consultatif sur la rémunération de la haute direction et de l'examen de quatre propositions d'actionnaires, et de toute autre question pouvant être régulièrement soumise à l'assemblée. Vous pouvez exercer ces droits de vote par procuration ou en personne à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Si vous recevez plus d'un formulaire de procuration, veuillez remplir, dater, signer et retourner chacun d'eux.

SI VOUS VOTEZ EN PERSONNE À L'ASSEMBLÉE

Ne remplissez pas le formulaire de procuration.

VOTE PAR PROCURATION

C'est la façon la plus simple de voter. Voter par procuration signifie que vous donnez à la personne nommée dans la section A du formulaire de procuration (fondé de pouvoir) l'autorisation d'exercer pour vous les droits de vote attachés à vos actions. Si vous votez par procuration, la Société canadienne de transfert d'actions inc. ou d'autres agents que nous nommons **doivent recevoir votre formulaire de procuration signé avant 16 h 45 (heure de l'Est) le mercredi 2 mai 2012.** Il existe cinq façons de voter par procuration. Voir le verso de ce document d'information pour plus de détails.

ASSISTANCE SPÉCIALE

Si vous avez besoin d'assistance spéciale à l'assemblée, veuillez nous le faire savoir en communiquant avec la Société canadienne de transfert d'actions au numéro 1 800 561-0934.

Dans le formulaire de procuration, vous, votre et vos renvoient au porteur d'actions ordinaires de BCE Inc. Nous, notre, nos, Société et BCE renvoient à BCE Inc.
Remarque : Le formulaire de procuration qui est joint à ce document d'information doit également être utilisé par les participants au Régime d'épargne des employés (REE) de la Société.

LAISSEZ-PASSER

POUR NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2012

Veuillez présenter ce laissez-passer à la table d'inscription de la Société canadienne de transfert d'actions lorsque vous arrivez à l'assemblée.

Faites-nous savoir si vous avez besoin d'assistance spéciale.

NUMÉRO DE CONTRÔLE

Recevoir des documents par voie électronique, c'est plus **rapide**, plus **écologique** et plus **économique**

Vous pouvez choisir de recevoir dorénavant l'information à l'intention des actionnaires par voie électronique.

PLUS RAPIDE — Recevez vos documents plus tôt

PLUS ÉCOLOGIQUE — Sauvez des arbres, économisez l'énergie et l'eau et réduisez les émissions atmosphériques

PLUS ÉCONOMIQUE — Réduisez les frais d'impression et les frais postaux de votre société

Pour vous inscrire, allez à notre site Web à l'adresse **www.bce.ca**, cliquez sur la bannière « Assemblée générale annuelle des actionnaires 2012 » puis sur « Inscription à la livraison électronique » et suivez les instructions.

Si vous ne vous inscrivez pas à ce service, vous continuerez de recevoir ces documents par la poste.

NUMÉRO DE CONTRÔLE

Vous aurez besoin de ce numéro pour voter par téléphone ou par Internet :

La Société canadienne de transfert d'actions inc. agit à titre d'agent administratif de Compagnie Trust CIBC Mellon.

5 FAÇONS DE VOTER PAR PROCURATION

1 PAR TÉLÉPHONE

- Composez le 1 866 390-6280 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 1 212 785-4770 (service automatique international) à partir d'un téléphone à clavier et suivez les instructions.
- Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 12 caractères.
- Ce numéro figure ci-contre.
- Si vous votez par téléphone, vous ne pouvez pas nommer une autre personne que les administrateurs désignés à la section A du formulaire de procuration comme fondé de pouvoir.

2 PAR INTERNET

- Allez au site Web de la Société canadienne de transfert d'actions à l'adresse **www.proxypush.ca/bce** et suivez les instructions à l'écran.
- Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 12 caractères.
- Ce numéro figure ci-contre.

3 PAR LA POSTE

- Détachez le formulaire de procuration (pages 1 et 2) du document d'information en suivant le pointillé.
- Remplissez le formulaire de procuration, assurez-vous de le signer et de le dater et retournez-le dans l'enveloppe prévue à cette fin.

4 PAR TÉLÉCOPIEUR

- Détachez le formulaire de procuration (pages 1 et 2) du document d'information en suivant le pointillé.
- Remplissez le formulaire de procuration, assurez-vous de le signer et de le dater et envoyez les deux pages (en un seul envoi) par télécopieur au 1 866 781-3111 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 416 368-2502 (à l'extérieur du Canada et des États-Unis).

5 EN NOMMANT UNE AUTRE PERSONNE POUR ASSISTER À L'ASSEMBLÉE ET Y EXERCER POUR VOUS LES DROITS DE VOTE ATTACHÉS À VOS ACTIONS

- Cette personne n'est pas tenue d'être un actionnaire.
- Biffez les quatre noms imprimés dans la section A du formulaire de procuration et inscrivez le nom de la personne que vous nommez dans l'espace prévu à cette fin. Remplissez les instructions de vote, signez et datez le formulaire et retournez-le à la Société canadienne de transfert d'actions selon les directives.
- Assurez-vous que la personne que vous nommez le sait et qu'elle assiste à l'assemblée.
- À l'assemblée, elle devra s'adresser à un représentant de la Société canadienne de transfert d'actions à l'une des tables de celle-ci.

Détachez votre laissez-passer en suivant ce pointillé.

BCE

BCE INC.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Notre assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le jeudi 3 mai 2012 à 9 h 30 (heure de l'Est) à l'endroit suivant :

Centre des congrès de Québec
900, avenue Honoré-Mercier, salle 2000
Québec (Québec)

Des rafraîchissements seront servis.

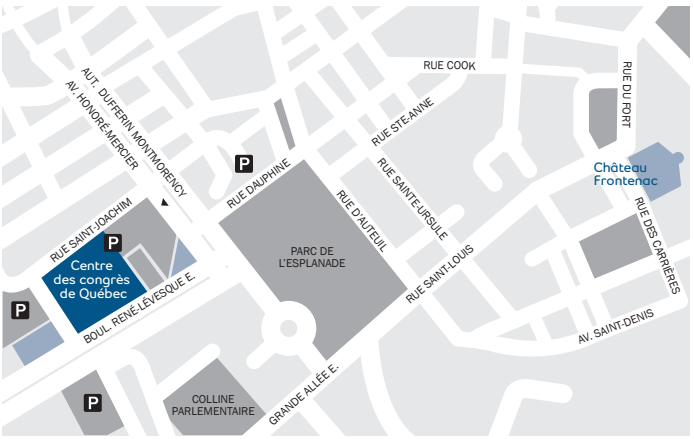

CECI EST VOTRE **FORMULAIRE DE PROCURATION**
POUR **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE BCE INC.** LE **3 MAI 2012**

CETTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR LA DIRECTION ET AU NOM DE CELLE-CI.

Détachez ce formulaire de procuration en suivant le pointillé et remplissez-le en vous assurant de le signer et de le dater pour exercer les droits de vote attachés à vos actions par la poste ou par télécopieur ou pour nommer une autre personne qui exercera pour vous ces droits de vote à l'assemblée.

Ce formulaire révoque tous les formulaires de procuration (se rapportant aux mêmes actions) relatifs à l'assemblée que vous avez déjà signés. Il ne sera considéré comme accordant une procuration valide que s'il est intact et a été signé. Si vous avez des questions sur la façon de le remplir, veuillez communiquer avec Kingsdale Shareholder Services Inc. au 1 866 581-0508 (service en français ou en anglais).

A REMPLISSEZ CETTE SECTION POUR NOMMER UN FONDÉ DE POUVOIR

NOMMER UN FONDÉ DE POUVOIR

En remplissant ce formulaire de procuration, vous nommez à titre de fondé de pouvoir

M. George A. Cope,

M. Thomas C. O'Neill,

M. André Bérard, ou

Mme Carole Taylor

qui sont des administrateurs de la Société, sauf si vous nommez une autre personne.

Votre fondé de pouvoir assistera à l'assemblée et exercera les droits de vote attachés à vos actions en votre nom. Votre fondé de pouvoir :

- a les mêmes droits que vous auriez si vous assistiez à l'assemblée en personne, y compris le droit de nommer un fondé de pouvoir remplaçant
- exercera les droits de vote attachés à vos actions comme vous le précisez à la section C. **En l'absence de précisions, les administrateurs nommés comme fondés de pouvoir ont l'intention d'exercer à l'assemblée les droits de vote conférés par la procuration conformément aux recommandations du conseil d'administration**
- **peut exercer les droits de vote attachés à vos actions selon son bon jugement relativement à toute modification de ces questions et à toute autre question pouvant être régulièrement soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.**

Vous avez le droit de nommer quelqu'un d'autre que ces quatre personnes comme fondé de pouvoir. Pour ce faire, biffez les quatre noms ci-dessus et inscrivez le nom de la personne que vous nommez dans l'espace ci-dessous. Cette personne ne doit pas nécessairement être un actionnaire de la Société.

B DITES-NOUS SI VOUS VOULEZ RECEVOIR LES RAPPORTS FINANCIERS

RAPPORTS TRIMESTRIELS

Nous NE vous enverrons PAS les rapports trimestriels de la Société en 2012 (y compris le T1-2013), sauf si vous nous indiquez que vous voulez les recevoir en cochant la case ci-dessous.

☐ Veuillez me faire parvenir les rapports trimestriels de la Société en 2012

Si vous ne cochez pas la case ci-dessus ou ne retournez pas les pages 1 et 2 de ce formulaire de procuration, nous supposerons que vous NE voulez PAS recevoir les rapports trimestriels de la Société en 2012.

RAPPORT ANNUEL

La loi exige que nous vous envoyions, en tant qu'actionnaire inscrit, les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant, sauf si vous nous indiquez que vous NE voulez PAS les recevoir en cochant la case ci-dessous.

☐ NE me faites PAS parvenir les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant

Si vous cochez la case ci-dessus, nous NE vous enverrons PAS les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant, et cette directive aura cours d'une année à l'autre (sauf si vous la révoquez).

☐ FAITES-moi parvenir les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant

Voir le document d'information pour savoir comment recevoir ces documents par voie électronique.

Si vous cochez la case ci-dessus (révoquant ainsi les directives antérieures) ou ne retournez pas les pages 1 et 2 de ce formulaire de procuration, nous supposerons que vous VOULEZ recevoir les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant.

Nous continuerons à vous envoyer l'avis d'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de procuration de la direction ainsi que le formulaire de procuration afin que vous puissiez exercer les droits de vote attachés à vos actions.

Détachez votre formulaire de procuration en suivant ce pointillé.

Veuillez remplir le verso de ce formulaire avant de le mettre à la poste ou de le télécopier. Veuillez télécopier les deux pages en un seul envoi. >>>>

C REMPLISSEZ CETTE SECTION POUR FOURNIR DES INSTRUCTIONS DE VOTE

Veuillez cocher « Pour », « S'abstenir », « Contre » ou « Abstention » selon le cas, pour chacune des questions suivantes. Inscrivez un X à l'aide d'un stylo noir ou bleu pour voter, comme il est indiqué dans l'exemple qui suit. X

1. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE DE VOTER POUR TOUS LES CANDIDATS. LES CANDIDATS PROPOSÉS SONT LES SUIVANTS :

	POUR	S'ABSTENIR		POUR	S'ABSTENIR		POUR	S'ABSTENIR
1. B.K. Allen	☐	☐	6. G.A. Cope	☐	☐	10. J. Prentice	☐	☐
2. A. Bérard	☐	☐	7. A.S. Fell	☐	☐	11. R.C. Simmonds	☐	☐
3. R.A. Brenneman	☐	☐	8. E.C. Lumley	☐	☐	12. C. Taylor	☐	☐
4. S. Brochu	☐	☐	9. T.C. O'Neill	☐	☐	13. P.R. Weiss	☐	☐
5. R.E. Brown	☐	☐						

2. NOMINATION DE L'AUDITEUR : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE DE VOTER POUR CETTE QUESTION.

	POUR	S'ABSTENIR
Deloitte & Touche s.r.l. à titre d'auditeur	☐	☐

3. VOTE CONSULTATIF SUR LA RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE DE VOTER POUR CETTE QUESTION.

	POUR	CONTRE
Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de procuration de la direction 2012 datée du 8 mars 2012, transmise en vue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2012 de BCE.	☐	☐

4. PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE DE VOTER CONTRE TOUTES LES PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES.

Veuillez lire ces propositions en entier dans la circulaire de procuration de la direction 2012 datée du 8 mars 2012 jointe aux présentes.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Proposition n° 1 Options sur actions et rendement des membres de la haute direction	☐	☐	☐
Proposition n° 2 Divulgation de la rémunération fondée sur le rendement	☐	☐	☐
Proposition n° 3 Divulgation des honoraires des conseillers en rémunération	☐	☐	☐
Proposition n° 4 Comité de gestion du risque	☐	☐	☐

D VEUILLEZ SIGNER CE FORMULAIRE DE PROCURATION

Vous devez signer ce formulaire de procuration pour qu'il soit valide. En le signant, vous autorisez le fondé de pouvoir à agir et à exercer les droits de vote attachés à vos actions en votre nom à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement et à exécuter vos instructions de vote. Si vous êtes un particulier, vous ou votre mandataire autorisé devez signer le formulaire. Votre mandataire pourrait devoir fournir une preuve de votre autorisation. Si les actions sont immatriculées au nom de deux propriétaires ou plus, au moins un des porteurs doit signer le formulaire pour qu'il soit accepté. Si les actions sont immatriculées au nom d'une société ou d'une autre entité juridique, un dirigeant ou mandataire autorisé doit signer et pourrait devoir fournir une preuve attestant qu'il est autorisé à signer.

SIGNATURE *En l'absence de date, celle à laquelle nous vous avons posté le formulaire sera considérée comme la date inscrite.*

JOUR ☐ ☐ MOIS ☐ ☐ ANNÉE 2012

Veuillez remplir le recto de ce formulaire avant de le mettre à la poste ou de le télécopier. Veuillez télécopier les deux pages en un seul envoi. >>>>